

## Gestion forestière durable

### Objectif

Le canton vise une gestion durable des forêts, dans des structures modernes et différenciées selon les régions.

**Objectifs principaux:** C Créer des conditions propices au développement économique  
E Préserver et valoriser la nature et le paysage  
F Promouvoir les espaces fonctionnels et les atouts régionaux

### Intervenants

Canton de Berne OAN  
OFDN  
Confédération Office fédéral de l'environnement  
Régions Toutes les régions  
Communes Communes concernées  
Tiers FNP  
HAFL  
Propriétaires de forêts bernois (PFB)  
Propriétaires de forêts concernés

### Réalisation

A court terme jusqu'en 2022  
 A moyen terme entre 2023 et 2026  
 Tâche durable

### Etat de la coordination en général:

Coordination réglée

**Responsabilité:** OFDN

### Mesure

Conformément à la stratégie de développement commune des propriétaires de forêts bernois (PFB) et de l'OFOR, une gestion durable des forêts est encouragée. La mise en œuvre est garantie par des conseils en faveur des propriétaires de forêts.

### Démarche

1. Développement des stratégies en vue d'optimiser les structures d'exploitation.
2. Mise en œuvre des stratégies au moyen de conseils ciblés en faveur des propriétaires de forêts.
3. Soutien ciblé en faveur de l'extension et de l'entretien du réseau de desserte forestière, après pondération de tous les intérêts en présence.
4. Encouragement à l'utilisation de bois suisse et examen de mesures susceptibles d'accroître les capacités de transformation.
5. Collecte des données de base (p. ex. informations relatives aux peuplements forestiers, stratégies relatives à la logistique).

**Coûts:** 100% 1'500'000 fr.

Prise en charge:

Canton de Berne 60% 900'000 fr.  
Confédération 20% 300'000 fr.  
Régions fr.  
Communes fr.  
Autres cantons fr.  
Tiers 20% 300'000 fr.

### Financement de la part du canton de Berne

#### Type de financement:

A charge du compte de fonctionnement  
 A charge du compte des investissements  
 Financement spécial:

#### Attestation de financement:

Contenu dans le plan intégré «mission-financement»

**Remarque:** Les coûts totaux englobent tous les coûts pour une année.

### Interdépendances/objectifs en concurrence

- Fiche de mesure E\_04 "Biodiversité en forêt": les secteurs au potentiel écologique élevé peuvent se prêter non seulement à la sylviculture, mais aussi aux mesures de promotion de la diversité.
- La mise en œuvre des mesures dépend largement de la situation qui prévaut sur le marché du bois ainsi que de la volonté des propriétaires de forêts.

### Etudes de base

- Convention-programme RPT "Exploitation forestière"
- Rapport 2013 sur le développement durable
- Stratégie de développement de l'économie forestière bernoise
- Stratégie spécialisée Economie forestière de l'OFOR

### Indications pour le controlling

- Statistique forestière